



Pension alimentaire en étant majeurs est il possible ?

Par MAJPEX

Bonjours,

J'ai 22 ans, j'ai grandi chez ma mère et aujourd'hui je demande dédommagements auprès de mon père biologique. Aujourd'hui, il a refait sa vie et il a deux petites filles en charge et il travail. Depuis plus de 10 ans je n'est rien reçu n'y financièrement n'y autres. Je voudrais aujourd'hui comme je n'est pas de smic un peu d'aide mais comment faire les démarches